

Cancel culture à Périgueux : Delphine Labails ne veut plus de Fénélon



La maire de Périgueux, Delphine Labails © Radio France - Emmanuel Claverie

Je découvre dans l'édition du 2 décembre de Sud-Ouest (page 17) que l'actuelle mairesse de Périgueux, Mme Delphine Labails, vient sans crier gare de faire retirer de sa mairie la statue de Fénélon. Jusqu'ici, celle-ci, installée de la salle des mariages, y faisait pendant à la statue de Montaigne, laquelle a été, on s'en félicite, jusqu'à présent épargnée ! L'article nous dit aussi que cette surprenante décision de retrait n'aurait pas été préalablement soumise par Mme Labails à son Conseil municipal dans le cadre d'une délibération régulière mais qu'elle l'aurait prise précipitamment et de son propre chef.

Alors pourquoi l'idée saugrenue de chasser comme un malpropre le pauvre Fénélon a-t-elle soudain surgi dans l'esprit de Mme Labails ? En quoi ce grand Périgourdin aurait-

il brusquement démerité aux yeux de notre impulsive édile ? Quel horrible forfait aurait-il donc commis pour être de la sorte ostracisé d'urgence et sans préavis ?

Notre mairesse ignorerait-elle que Fénelon fut un des écrivains majeurs du siècle des Lumières ? Il lui aurait pourtant suffi d'ouvrir son Lagarde et Michard ou de consulter Wikipédia pour constater que celui-ci prenait rang parmi les plus grands de nos auteurs classiques, que ses « *Aventures de Télémaque* », au même titre que les « *Lettres Persanes* » de Montesquieu, la « *Nouvelle Héloïse* » de Rousseau ou le « *Paul et Virginie* » de Bernardin de Saint-Pierre, fut, au XVIII^{ème} siècle et encore au XIX^{ème}, ce que l'on appellerait aujourd'hui un best-seller absolu, un de ces livres que non seulement tout le monde a lu mais qui exerce sur les mentalités, sur l'imagination et même sur les penchants esthétiques de ses contemporains une influence considérable.



Sait-elle, par exemple, que si le nom commun « mentor » est entré dans notre langage courant (où il désigne un être se vouant à guider, au milieu des écueils

de la vie, un individu encore jeune et dépourvu d'expérience), c'est à cause de l'extraordinaire succès du *Télémaque* de Fénelon, roman dans lequel l'autre personnage principal, celui qui assiste le fils d'Ulysse parti à la recherche de son père, se nomme précisément Mentor, que ce Mentor présenté comme étant l'avatar de Minerve, la déesse de la sagesse, apparaît en réalité au lecteur comme étant le double de Fénelon lui-même, auquel la charge d'éduquer le Duc de Bourgogne, le petit-fils de Louis XIV, a été confiée ?

Sait-elle, elle qui se veut féministe, que Fénelon s'est personnellement impliqué dans l'éducation des jeunes filles, qu'il a écrit sur ce sujet un *Traité de l'éducation des filles* dont les idées novatrices inspireront Mme de Maintenon, puis J.-J. Rousseau lui-même ? Préconisant d'arracher les demoiselles au cadre étriqué de l'enseignement qu'on dispensait alors dans les couvents, de ne plus les confiner dans les exercices de piété et les travaux de couture mais de leur ouvrir tout grand l'accès aux disciplines intellectuelles : histoire, géographie, langues vivantes et même latin, celui-ci peut à bon droit être considéré comme un efficace défenseur de la cause des femmes et un authentique précurseur du féminisme. C'est pour rappeler cela qu'un prestigieux lycée du Quartier latin à Paris, un lycée primitivement réservé aux demoiselles, a été baptisé de son nom.

Sait-elle, elle qui se prétend « progressiste », que Fénelon, qui avait bénéficié dans un premier temps de la faveur du roi, quand celui-ci, à l'instigation de Mme de Maintenon, lui avait confié la charge de précepteur du Duc de Bourgogne avait fini par tomber en disgrâce et avait finalement été chassé de la cour en raison des idées réformatrices jugées subversives qui parsemaient les ouvrages rédigés à l'intention de son royal pupille ?

Voici en effet comment Wikipédia nous rapporte l'enchaînement

des choses : « À partir de 1698, Télémaque commença à circuler à la cour sous forme de copies, et on y vit tout de suite une critique à peine voilée contre la manière autoritaire du gouvernement de Louis XIV, contre sa politique étrangère agressive et belliqueuse et contre sa politique économique mercantiliste, orientée vers l'exportation. Cet ouvrage, que Fénelon n'avait pas voulu rendre public, lui avait été soustrait par un domestique infidèle. Au début de 1699, Fénelon perdit son poste de précepteur et quand, en avril, son Télémaque fut publié (d'abord anonymement et sans son autorisation), Louis XIV y vit une satire de son règne, arrêta l'impression et disgracia l'auteur : Fénelon fut banni de la cour. »

Fénelon, déchu de son préceptorat, banni de la cour, réfugié en Belgique puis à Cambrai dont il était l'archevêque, ses idées n'en ont pas moins continué d'exercer une grande influence sur l'opinion éclairée, d'autant que le courage avec lequel il a affronté la persécution royale lui avait gagné respect et admiration. Comme l'écrit Xavier Darcos (in *Fénelon ou la voix de Minerve*), « au siècle des Lumières, tout le monde ou presque se réclame de Fénelon, de Rousseau à Voltaire, de Condillac à d'Alembert, de Chénier à Bernardin de Saint-Pierre. Les révolutionnaires eux-mêmes ne jurent que par Fénelon, même après la chute de la monarchie. En novembre 1792, la Convention envisage de transférer ses cendres au Panthéon, au moment même où commence le procès de Louis XVI. » Vous avez bien lu, oui, Voltaire lui-même, cet ennemi acharné de la religion chrétienne, qui concluait invariablement ses lettres par cette clause assassine « Écrasons l'infâme ! », a su, lui aussi, contrairement à nos petits épurateurs minables, à nos honteux démenageurs de salle de mariage, reconnaître ses mérites insignes !

Non, manifestement, avant d'expulser Fénelon de sa mairie, notre mairesse n'a pris, ni le temps ni la peine, de se renseigner sérieusement à son sujet. Elle a préféré prêter

une oreille complaisante aux récriminations d'un ramassis d'ignares et d'intolérants pathologiques puisque, comme nous le rapporte également l'article de Sud-Ouest, afin de se justifier, elle nous explique « *avoir accédé à la demande de plusieurs associations laïques* », qui voyaient dans la croix pendue au cou de l'évêque et intellectuel périgourdin « *une atteinte au respect des principes de la laïcité* » ! Mais quelles associations ? De quels douteux mentors a-t-elle donc choisi de suivre les incitations et les mises en demeure ? Nous serions décidément très curieux d'en savoir plus !

En fait, les « bonnes raisons » qu'invoque ingénument notre intrépide défenseuse de la laïcité – chacun s'en aperçoit immédiatement – sont d'un ridicule achevé. Elles ne peuvent que susciter l'hilarité de quiconque aura conservé un minimum de bon sens. Comment en effet eût-elle voulu que le sculpteur habillât Fénelon, lequel, ne l'oublions pas, était « professionnellement » archevêque de Cambrai ? En costume civil ? En tenue d'Adam ? Il fallait bien qu'il lui donnât les habits de son état, à savoir la soutane, le col à rabat et la croix pectorale ! Si le sculpteur l'avait représenté la mitre sur la tête et la main armée de sa crosse, on eût alors pu dire que c'était son statut archiépiscopal qui était mis en avant, mais ce n'est pas le cas. Le Fénelon qui est proposé ici à notre admiration, c'est donc clairement l'écrivain et le penseur éminent, pas le prélat. Il n'y a donc là vraiment pas de quoi s'offusquer comme le font ces gens qui osent se présenter comme « libres penseurs » alors qu'ils sont en fait prisonniers de leurs préjugés obtus !

Et puis, se sont-ils penché sur la façon dont Montaigne est ordinairement représenté dans toutes les statues qu'on fait de lui ? Celui-ci a bien sûr autour du cou une fraise, ce curieux col de dentelle empesé sans

lequel personne ne serait en mesure de l'identifier du premier coup d'oeil. Or, que notre sourcilleuse édile et ses mentors fassent l'effort de se renseigner, par exemple en allant jeter un œil à [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fraise_\(costume\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fraise_(costume)), et ils y verront qu'à cette époque le port de la fraise était une pratique vestimentaire qui avait la faveur des seuls catholiques et était au contraire boudée par les protestants. En exhibant ainsi un Montaigne affublé de sa fraise catholique, ne pourrait-on dire que la mairie se livre à une discrimination religieuse caractérisée et à une atteinte flagrante aux principes de la laïcité ? Qu'attend-elle donc pour expulser à son tour l'auteur des *Essais* de la salle des mariages ?

J'ai l'air de plaisanter, mais on peut cependant sérieusement s'inquiéter. En effet, par delà la sottise mesquinerie et l'inculture crasse dont vient hélas de témoigner la première magistrate du Chef lieu du Périgord, ne voit-on pas transparaître que, ce qui en fait la démange, c'est ce que l'on est bien obligé d'appeler un prurit totalitaire. Un prurit totalitaire à l'égal de celui dont vient de faire preuve son camarade de parti, Stéphane Troussel, président socialiste de la Seine Saint-Denis, appelant, lui, à interdire le meeting que doit tenir aujourd'hui à Villepinte pour lancer sa campagne présidentielle le candidat Zemmour. Pas de ça, pas dans « mon » département, vient en effet d'impudemment proclamer ce grand démocrate, cet ardent défenseur de la liberté d'expression !

Le plus piquant dans cette affaire, c'est que tous les ans, dans une ville de « son » département, ce département que Troussel semble considérer comme son fief, plus précisément dans la ville du Bourget, se tient le grand rassemblement islamiste organisé par l'UOIF, c'est-à-dire par les Frères musulmans, et que cela semble ne lui faire ni chaud ni froid au bon Troussel ! Pourtant, d'après les comptes-

rendus qu'en donnent les journalistes qui assistent à cet événement, il n'est à cette occasion question en ce lieu que de pleurnicheries au sujet de la prétendue islamophobie qui, selon eux, régnerait dans notre pays ; on y proteste à l'envi contre les odieuses interdictions prises contre le port du voile ou du burkini ; on y réclame quasiment ouvertement l'instauration de la charia... Alors, nos braves socialos, dont la complaisance manifeste envers l'islamisme montre qu'en réalité le souci de la laïcité est chez eux à géométrie variable, seraient-ils donc aussi en passe de devenir aujourd'hui de francs et vrais staliniens, des champions de la censure et de l'intolérance totalitaire ?

Comment conclure cette page d'humeur coléreuse ? Eh bien j'aimerais la conclure à la manière d'une fable. Une fable où l'on aurait, placés face à face, dans un tête-à-tête inégal, totalement déséquilibré, d'un côté un auteur, un auteur qui fait honneur au Périgord, qui fait honneur à la France, qui fait honneur à l'Humanité, bref un grand bonhomme, de l'autre un petit bonhomme, ou plutôt, en l'occurrence, une petite bonne femme, qui, elle, n'a rien inventé, rien écrit d'important et de mémorable, mais qui profite seulement de son passage (un passage momentané et qui sera – espérons-le – de très courte durée !) sur le fauteuil de maire de Périgueux, pour humilier le grand bonhomme en le mettant mesquinement au placard ! La petite bonne femme aura-t-elle le dernier mot ? L'emportera-t-elle finalement sur le grand bonhomme ? Je ne veux pas le croire. Mais si c'était le cas, nous serions alors tombé bien bas.

André Pouchet

Coulaures, le 5 décembre 2021